

Carnet des
paysages du
Livradois Forez



Atelier 2 – 6 décembre 2022



Parc
naturel
régional
Livradois-Forez

Carnet des paysages du Parc du Livradois Forez

Atelier « Scénario »

6 décembre 2022

Synthèse du précédent atelier



20min

Les grandes qualités et structures paysagères à l'échelle du Parc

Les principaux enjeux paysagers

Introduction de la séance d'atelier



30min

Les tendances différenciées d'évolution

Présentation de l'application de ces différentes tendances sur les qualités et structures paysagères

Les paysages de l'eau



30min

Réflexions individuelles : 5'

Choix : 5'

Restitution en plénière : 20'

La découverte des paysages

Les paysages bâtis



30min

Réflexions individuelles : 5'

Choix : 5'

Restitution en plénière : 20'

Les paysages naturels, agricoles et forestiers



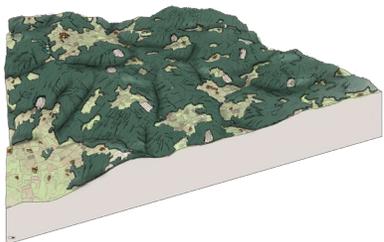
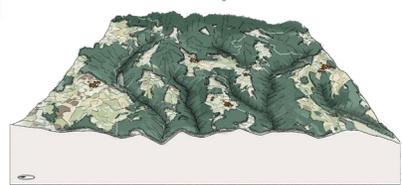
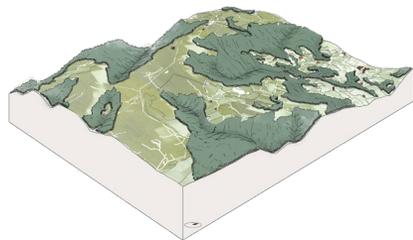
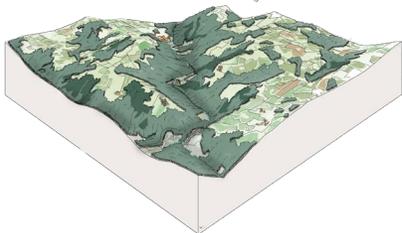
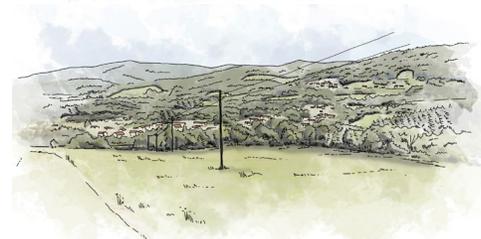
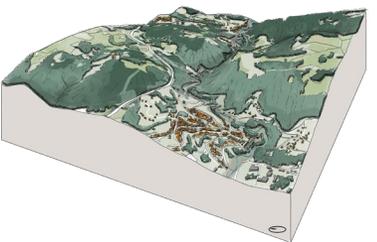
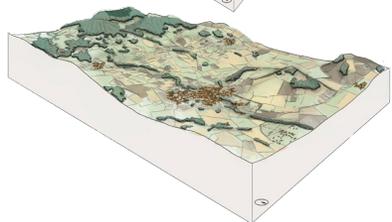
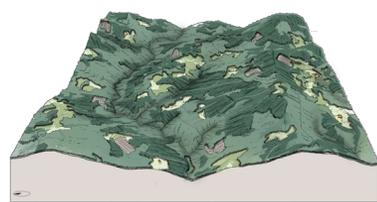
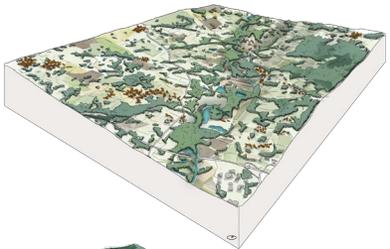
30min

Réflexions individuelles : 5'

Choix : 5'

Restitution en plénière : 20'

Conclusion

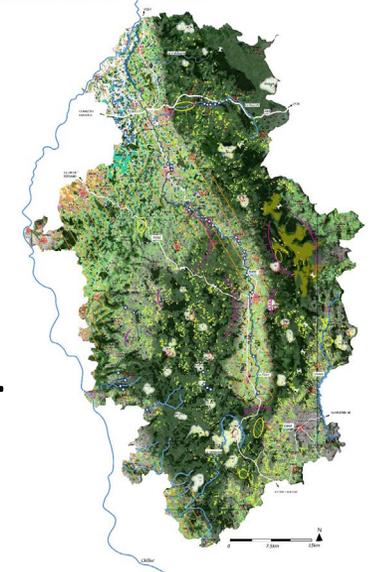
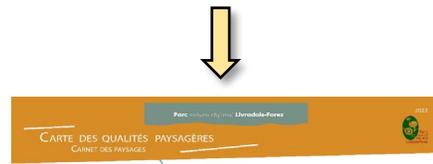


Carnet des paysages du Livradois Forez

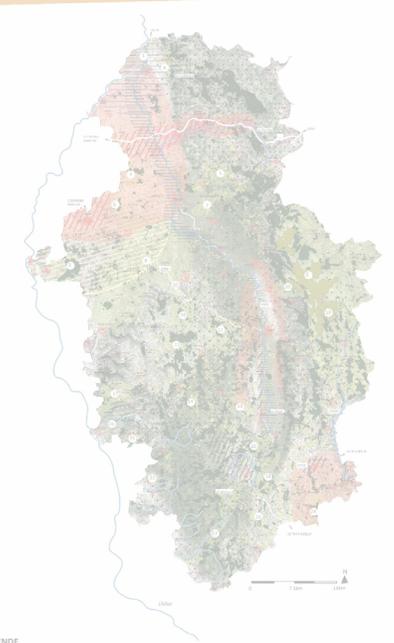
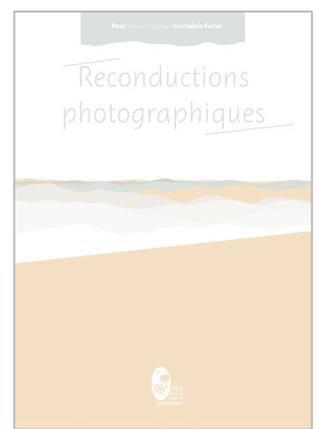
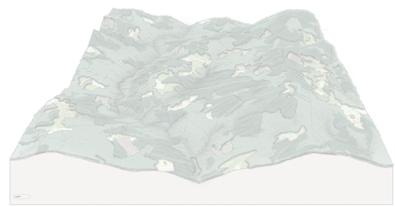
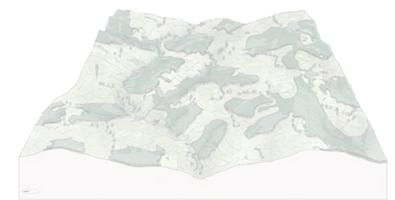
PHASE 1

Parc naturel régional Livradois-Forez

Intégration des apports de l'atelier 1



- LEGENDE**
- Les paysages de Forez : structures naturelles et culturelles de territoire :**
- Relevés remarquables : La Durolle, le Sersavois, le Douchet, la Creillère...
 - Les lacs et étangs saovins
 - Les vallées conformentées
 - Les mouilles
 - Une mosaïque agricole : paysages de polyculture-élevage
 - Paysages dominés par les grandes cultures céréalières
 - Mais
 - Cultures foragères
 - Élevage extensif prairies, cultures céréalières, cultures fourragères
 - Prés
 - Cultures fourragères
 - Mais
 - Paysages pastoraux : prairies humides et prés de fauche
 - Prés de fauche
 - Prés de fauche
 - Les systèmes agro-pastoraux remarquables
 - Les hautes-châumes
 - Les vignes
 - Le patrimoine bâti :
 - Bâti dispersé mais structuré en hameaux et villages
 - Influences de la construction en pisé
 - Les charnières habitées
 - Aménagements et infrastructures
 - L'outillage AEP
 - Les départementales structurantes des paysages du parc
 - Les axes forés en tant que structure paysagère, sociale, culturelle et touristique
 - Cah et axes de buscoulements
 - Paysages de convivialités
 - Les structures bâties
 - Les zones de ports de vue et de baignade
 - Les paysages forestiers
 - Les forêts d'implantation de résineux
 - La trame forestière de hautes tige/épicéas, hêtres, sapinières...
 - Les massifs forestiers boisés

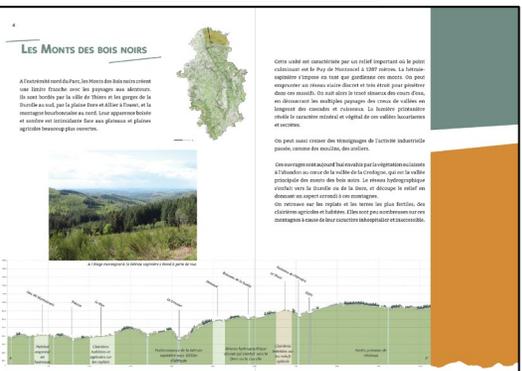


- LEGENDE**
- Les espaces d'intérêt paysager à protéger
- 1. Bois de la Durolle
 - 2. Bois de la Durolle
 - 3. Bois de la Durolle
 - 4. Bois de la Durolle
 - 5. Bois de la Durolle
 - 6. Bois de la Durolle
 - 7. Bois de la Durolle
 - 8. Bois de la Durolle
 - 9. Bois de la Durolle
 - 10. Bois de la Durolle
 - 11. Bois de la Durolle
 - 12. Bois de la Durolle
 - 13. Bois de la Durolle
 - 14. Bois de la Durolle
 - 15. Bois de la Durolle
 - 16. Bois de la Durolle
 - 17. Bois de la Durolle
 - 18. Bois de la Durolle
 - 19. Bois de la Durolle
 - 20. Bois de la Durolle
- Exploitations forestières - Développement de la multifonctionnalité :**
- Plantations de résineux - uniformisation des forêts - fermeture des canopées
 - Environnement des vallées châtives
 - Chêne sessif - résineux des collines, diversification de parcelles, diversification des exploitations
 - Mélanges sur les pentes forestières - diversification des systèmes de forêts, drainage, basses de feuillages
- Intensification et spécialisation agricole :**
- Bassins à écuries temporaires pour élevages de porcs / porcs extensifs
 - Suppression des haies, arbres fruitiers et drainage des zones humides - drainage d'écoulement - parcelles agricoles
 - Changement des pratiques pastorales sur les Champs-Claude, Basses d'Émergence/Émergence des prairies

Note d'enjeux paysagers autour des Forêts et Bois remarquables du Parc du Livradois Forez

La cartographie des pressions paysagères est un outil d'aide à la décision qui permet d'identifier les zones de forte pression paysagère et de proposer des mesures de protection et de gestion adaptées. Elle est le fruit d'un travail de concertation et de concertation avec les acteurs locaux et régionaux. Elle est destinée à servir de base à la mise en œuvre de politiques publiques et de projets d'aménagement du territoire.

La cartographie des pressions paysagères est un outil d'aide à la décision qui permet d'identifier les zones de forte pression paysagère et de proposer des mesures de protection et de gestion adaptées. Elle est le fruit d'un travail de concertation et de concertation avec les acteurs locaux et régionaux. Elle est destinée à servir de base à la mise en œuvre de politiques publiques et de projets d'aménagement du territoire.



Mise à jour du diagnostic paysager

Cartographie des qualités et structures paysagères

Mise en évidence des dynamiques paysagères

Cartographie des pressions

Note d'enjeux paysagers

Carnet des paysages du Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

2022



CARTE DES QUALITÉS PAYSAGÈRES
CARNET DES PAYSAGES



Parc naturel régional Livradois-Forez

LEGENDE

Les paysages de l'eau : structures naturelles et culturelles du territoire :

-  La vallée de la Dore
-  Réseau secondaire plus intimiste : la Durolle, la Sénouire, Le Doulon, la Crédogne...
-  Les lacs et étangs secrets
-  Les vallons confidentiels
-  Les moulins



Une mosaïque agricole : paysages de polyculture-élevage



Paysages dominés par les grandes cultures céréalières

- Maïs
- Céréales (orge, blé...)
- Cultures fourragères



Équilibre entre prairies, cultures céréalières, cultures fourragères organisé sur une trame bocagère

- Prairies
- Cultures fourragères
- Maïs
- Céréales (orge, blé...)



Paysage pastoral : prairies pâturées, prairies humides et près de fauche

- Prairies
- Prairies humides
- Près de fauche

Les systèmes agro-pastoraux remarquables

- Les hautes-chaumes
- Les Varennes

Carnet des paysages du Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

2022



CARTE DES QUALITÉS PAYSAGÈRES
CARNET DES PAYSAGES



Le patrimoine bâti :

-  Bâti dispersé mais structuré en hameaux et villages
-  Influences de la construction en pisé
-  Les clairières habitées

Carnet des paysages du Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

2022



CARTE DES QUALITÉS PAYSAGÈRES
CARNET DES PAYSAGES



Aménagements et infrastructures



L'autoroute A89



Les départementales structurantes des paysages du parc



La voie ferrée en tant que structure paysagère, sociale, culturelle et touristique



Cols et zones de basculements

Paysages de co-visibilités



Les silhouettes bâties



-Les zones de points de vues et de balcons

Carnet des paysages du Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

2022



CARTE DES QUALITÉS PAYSAGÈRES
CARNET DES PAYSAGES

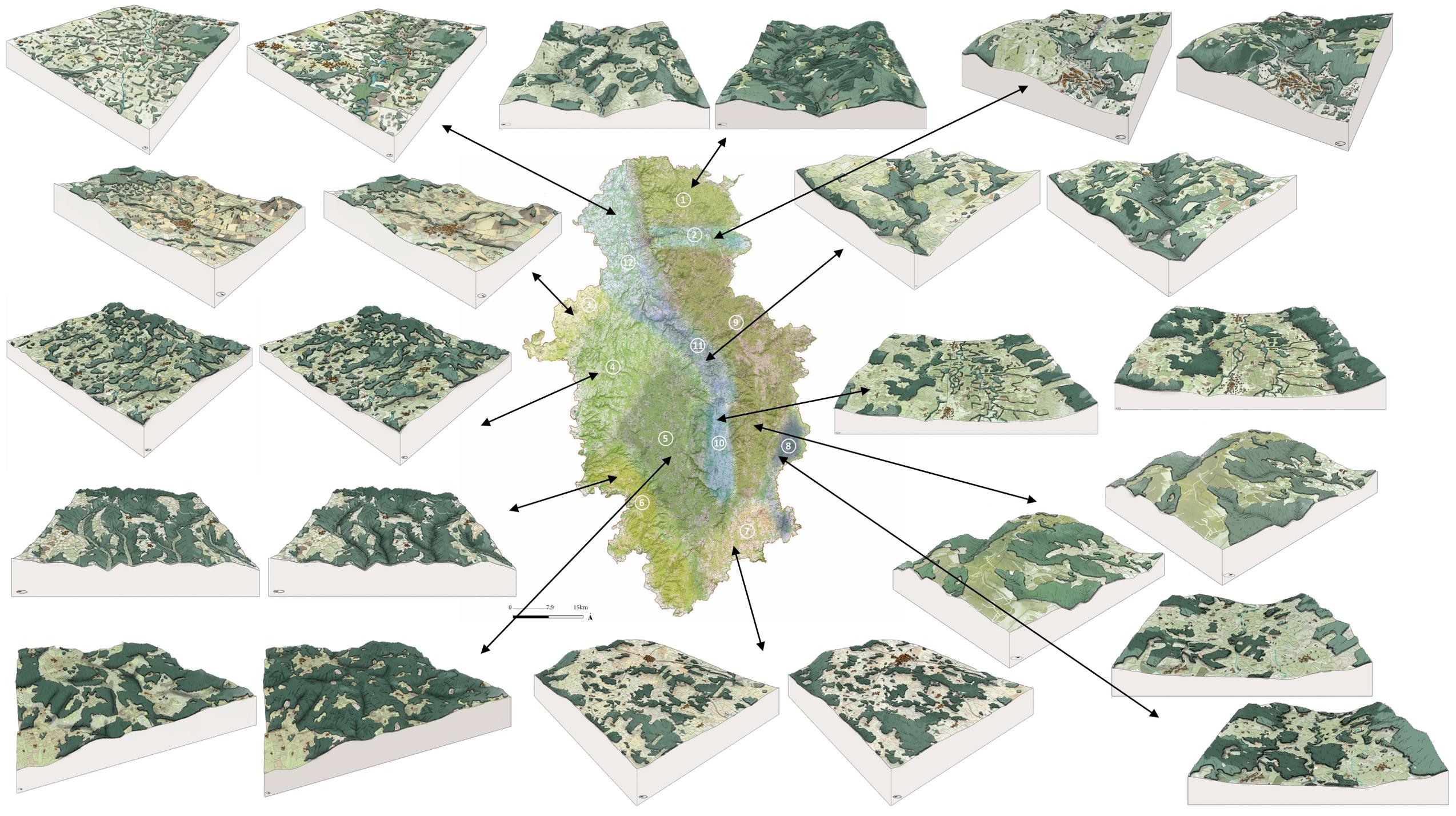


Parc naturel régional Livradois-Forez

Les paysages forestiers

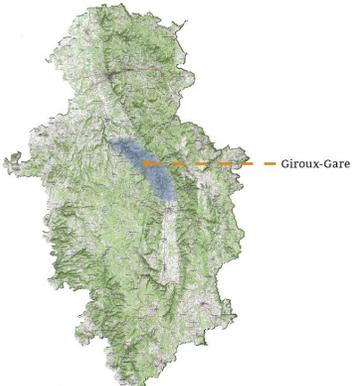


- Les forêts d'exploitations de résineux
- La trame forestière de feuillus : ripisylves, haies bocagères, hêtraies sapinières....
- Les massifs forestiers historiques



Carnet des paysages du Livradois Forez

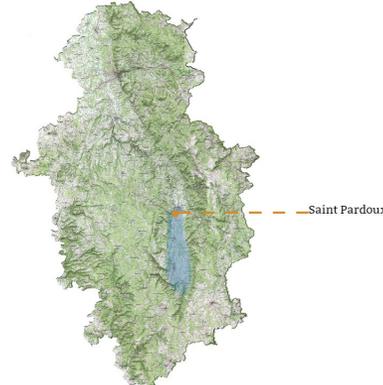
LES GORGES DE LA DORE



Giroux-Gare



PLAINE D'AMBERT



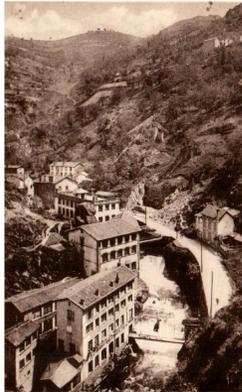
Saint-Pardoux



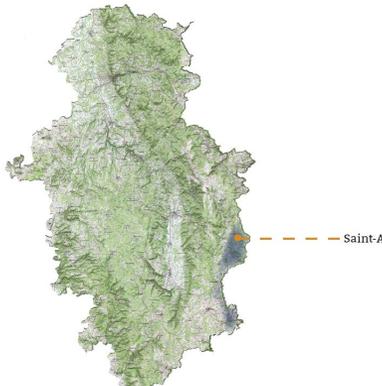
VALLÉE DE LA DUROLLE



Thiers, le creux de l'Enfer



LA VALLÉE DE L'ANCE



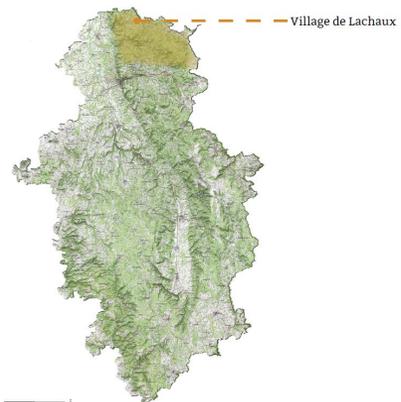
Saint-Anthème



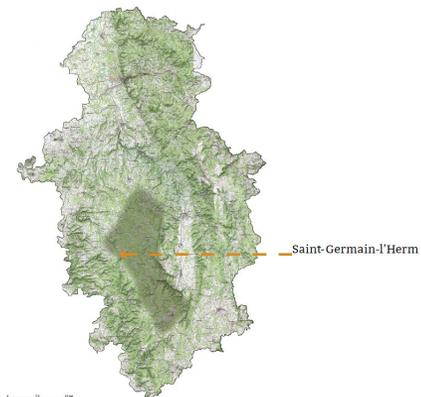
Carnet des paysages du Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

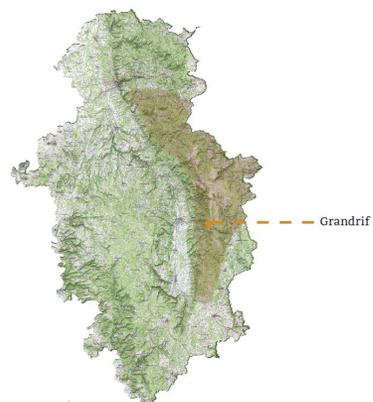
LES MONTS DES BOIS NOIRS



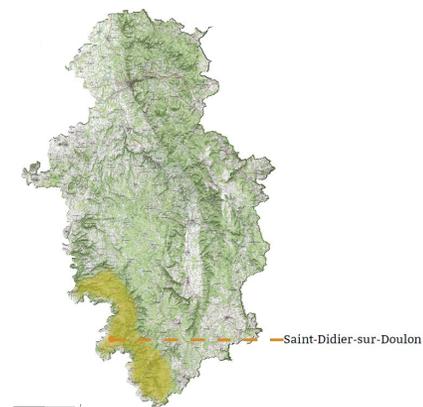
LE HAUT LIVRADOIS



LES MONTS DU FOREZ



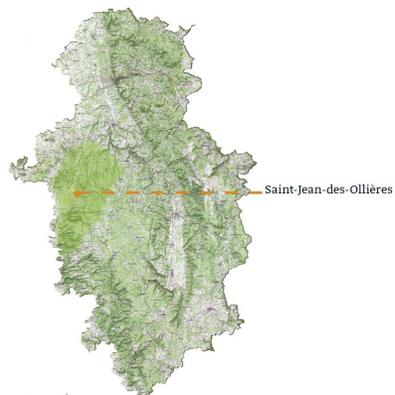
LES CONTREFORTS DU LIVRADOIS



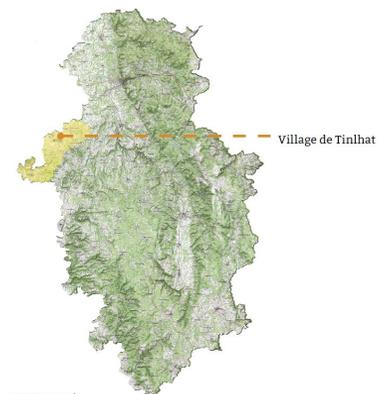
Carnet des paysages du Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

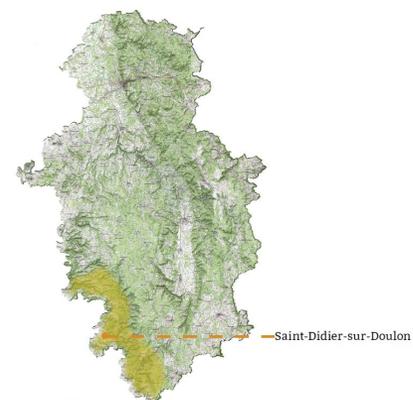
LE BAS LIVRADOIS



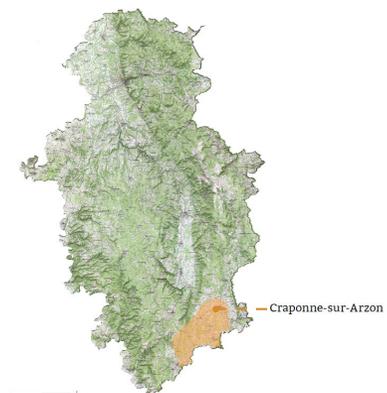
LA BILLOMOIS-COMTÉ



LES CONTREFORTS DU LIVRADOIS



PLATEAUX DU HAUT VELAY

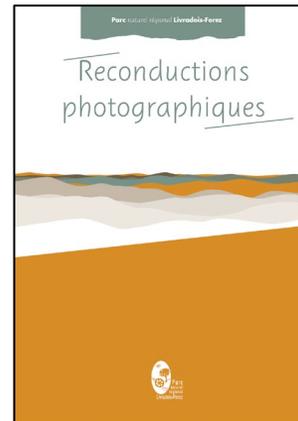
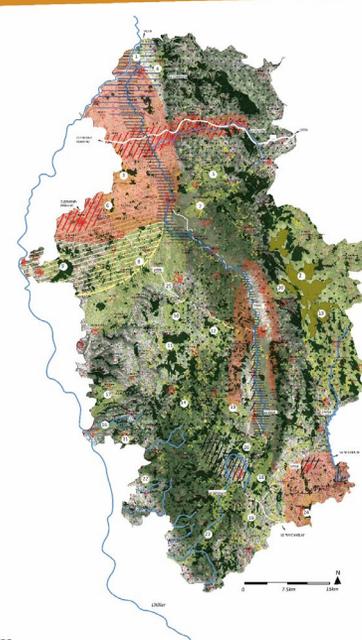
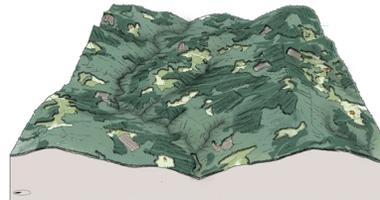
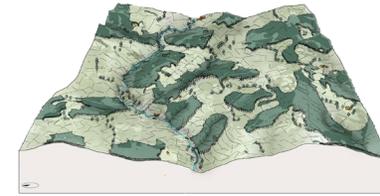
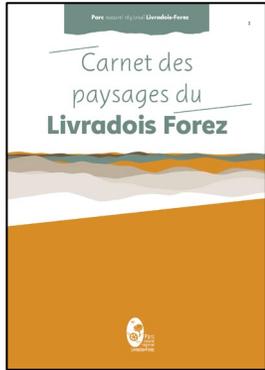


Carnet des paysages du Livradois Forez

PHASE 1

Parc naturel régional Livradois-Forez

Intégration des apports de l'atelier 1



LEGENDE

- 1. Développement paysannais
 - 2. Dégradation des écosystèmes liés par l'abandon des bâtiments
 - 3. Développement industriel
 - 4. Développement économique
 - 5. Exploitation des gisements
- Les espaces d'intérêt paysager à protéger
1. Bois de Dieu
 2. Monts Noirs
 3. Les Fourneaux
 4. Montagne de Châtillon
 5. Mont d'Ardenne
 6. Bois de la Chapelle
 7. Montagne de la Croix
 8. Bois de la Chapelle
 9. Bois de la Chapelle
 10. Bois de la Chapelle
 11. Bois de la Chapelle
 12. Bois de la Chapelle
 13. Bois de la Chapelle
 14. Bois de la Chapelle
 15. Bois de la Chapelle
 16. Bois de la Chapelle
 17. Bois de la Chapelle
 18. Bois de la Chapelle
 19. Bois de la Chapelle
 20. Bois de la Chapelle
 21. Bois de la Chapelle
 22. Bois de la Chapelle
 23. Bois de la Chapelle
 24. Bois de la Chapelle
 25. Bois de la Chapelle
 26. Bois de la Chapelle
 27. Bois de la Chapelle
 28. Bois de la Chapelle
 29. Bois de la Chapelle
 30. Bois de la Chapelle
 31. Bois de la Chapelle
 32. Bois de la Chapelle
 33. Bois de la Chapelle
 34. Bois de la Chapelle
 35. Bois de la Chapelle
 36. Bois de la Chapelle
 37. Bois de la Chapelle
 38. Bois de la Chapelle
 39. Bois de la Chapelle
 40. Bois de la Chapelle
 41. Bois de la Chapelle
 42. Bois de la Chapelle
 43. Bois de la Chapelle
 44. Bois de la Chapelle
 45. Bois de la Chapelle
 46. Bois de la Chapelle
 47. Bois de la Chapelle
 48. Bois de la Chapelle
 49. Bois de la Chapelle
 50. Bois de la Chapelle

LEGENDE

- 1. Exploitations forestières - Développement de la sylviculture industrielle
- 2. Plantations de résineux - uniformisation des forêts
- 3. Remembrement des parcelles
- 4. Coûtes rases - érosion des sols, couverture de parcelles, dégradation des écosystèmes
- 5. Menaces sur les pratiques humaines - identification des systèmes de tourbières, drainage, baisse de l'éclairement
- 6. Intensification et spécialisation agricole
- 7. Faibles alluvions élargies pour des cultures de grandes / parcelles agricoles
- 8. Suppression des haies, arbres isolés et drainage des zones humides - élargissement des parcelles agricoles
- 9. Changement des pratiques pastorales sur les Champs Clousiers, Broux d'inspiration pastorales

Notes d'apport provenant de l'atelier 1 et de l'atelier 2 sur le Parc naturel régional Livradois-Forez

Le paysage du Livradois-Forez est un paysage d'exception, un paysage qui a su résister à l'industrialisation et à l'urbanisation massive. C'est un paysage qui a su préserver son caractère rural et son patrimoine naturel. C'est un paysage qui a su résister à l'industrialisation et à l'urbanisation massive. C'est un paysage qui a su préserver son caractère rural et son patrimoine naturel. C'est un paysage qui a su résister à l'industrialisation et à l'urbanisation massive. C'est un paysage qui a su préserver son caractère rural et son patrimoine naturel.

LES MONTS DES BOIS NOIRS

Cette vallée est caractérisée par un relief marqué et le grand caractère du Parc. Les Monts des Bois Noirs sont un territoire rural et agricole, qui a su préserver son caractère rural et son patrimoine naturel. C'est un territoire rural et agricole, qui a su préserver son caractère rural et son patrimoine naturel. C'est un territoire rural et agricole, qui a su préserver son caractère rural et son patrimoine naturel.

On remarque une succession de vallées profondes et de collines boisées. Le relief est marqué par des pentes fortes et des vallées profondes. Le relief est marqué par des pentes fortes et des vallées profondes. Le relief est marqué par des pentes fortes et des vallées profondes.

LEGENDE

Les paysages de Forez : structures naturelles et culturelles de territoire

- 1. Réseau hydrographique principal
- 2. Les vallées confinées
- 3. Les lacs et étangs saumâtres
- 4. Les vallées confinées
- 5. Les vallées confinées

Une mosaïque agricole : paysages de polyculture-élevage

- 1. Paysage dominé par les grandes cultures céréalières
- 2. Céréalisme (type MA_3)
- 3. Cultures fourragères
- 4. Élevage extensif (type MA_1)
- 5. Céréalisme (type MA_3)
- 6. Cultures fourragères
- 7. MA_1
- 8. Céréalisme (type MA_3)
- 9. Paysage pastoral : prairies permanentes, prairies humides et prairies de fauche
- 10. Prairies
- 11. Prairies humides
- 12. Prairies de fauche
- 13. Les systèmes agricoles méditerranéens
- 14. Les hautes-châumes
- 15. Les vignes

Le patrimoine bâti

- 1. Bâti dispersé mais structuré en hameaux et villages
- 2. Influences de la construction en pisé
- 3. Les charnières habitées

Aménagements et infrastructures

- 1. Lignes d'axes
- 2. Les départementales structurantes des paysages de plaines
- 3. Les axes ferroviaires en tant que structures paysagères, sociales, culturelles et touristiques
- 4. Cols et axes de buscoulements

Paysages de convivialités

- 1. Les courtoisies bâties
- 2. Les zones de parcs de vue et de balades

Les paysages forestiers

- 1. Les forêts d'implantation de résineux
- 2. La trame forestière de hautes futaies, haies bocagères, arbres isolés...
- 3. Les massifs forestiers résistants

Mise à jour du diagnostic paysager

Cartographie des qualités et structures paysagères

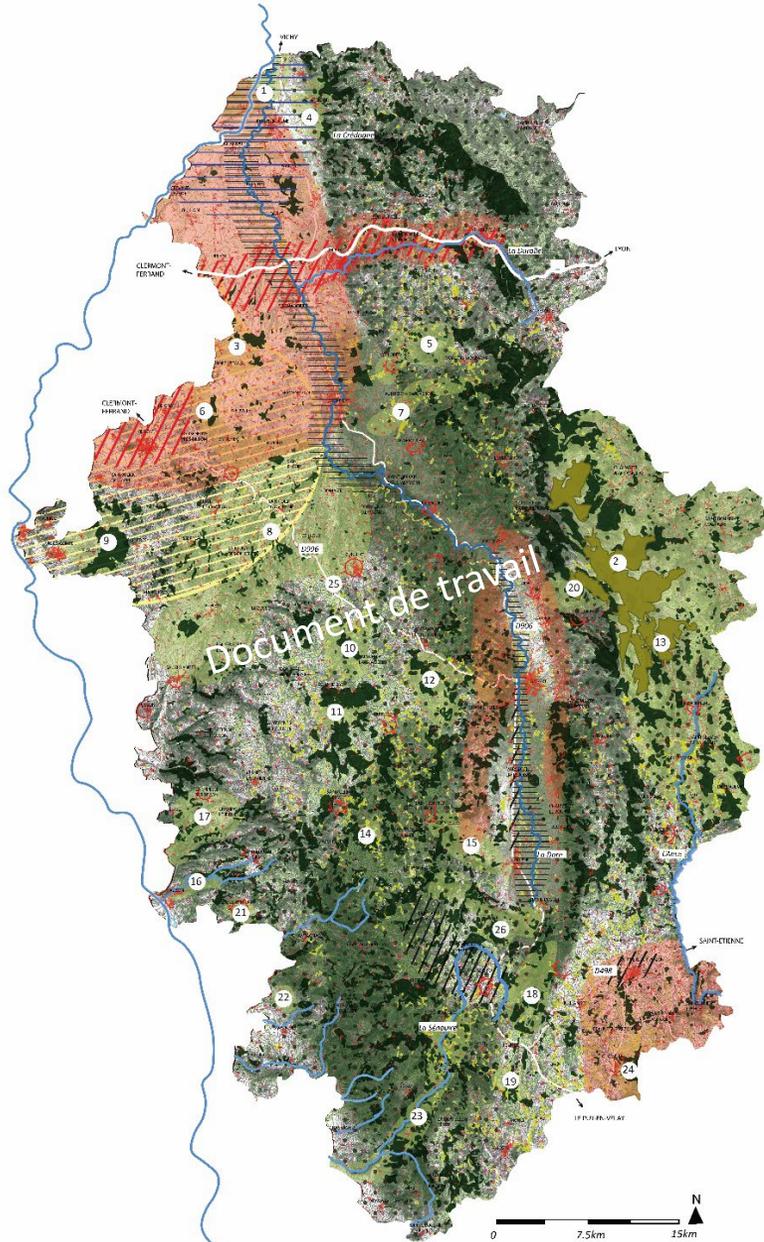
Mise en évidence des dynamiques paysagères

Cartographie des pressions

Note d'enjeux paysagers



CARTE DES PRESSIONS PAYSAGÈRES
CARNET DES PAYSAGES



LEGENDE

- Développement pavillonnaire
- Dégradation des silhouettes bâties par l'abandon des bâtiments
- Développement industriel
- Développement économique
- Exploitation des granulats

Les espaces d'intérêt paysager à protéger

- 1. Bec de Dore
- 2. Hautes Chaumes
- 3. Les Varennes
- 4. Montagne de Châteldon
- 5. Forêt d'Auguebonne
- 6. Ravel
- 7. Vallée du Couzon
- 8. Campagne du Bas Livradois
- 9. Bois de la Comté
- 10. Bois de Mauchet
- 11. Bois Grand
- 12. Forêt de Notre Dame de Mons
- 13. Montagne du Forez
- 14. Etang de Marchaud
- 15. Gorges de la Dalore
- 16. Vallée d'Auzon
- 17. Plateau de Champagnat-le-Jeune
- 18. Vallon de la Dorelle
- 19. Le Lac de Malaguet
- 20. La vallée de la Volpie
- 21. Saint Hilaire
- 22. Chaniat
- 23. Vallée de la Sénouire
- 24. Gorges de l'Arzon
- 25. Route en balcon du Livradois D996
- 26. Source de la Dore

Exploitations forestières - Développement de la sylviculture industrielle

- Plantations de résineux - uniformisation des forêts-fermeture des milieux
- Enrésinement des vieilles chênaies
- Coupes rases - érosion des sols, ouvertures de parcelles, dégradation des écosystèmes
- Menaces sur les prairies humides : destruction des systèmes de tourbières, drainage, baisse de l'éclairciment

Intensification et spécialisation agricole

- Forêts alluviales remplacées par des cultures de peupliers / parcelles agricoles
- Suppression des haies, arbres isolés et drainage des zones humides - Risque d'érosion des parcelles agricoles
- Changement des pratiques pastorales sur les Hautes Chaumes. Risque d'homogénéisation des pratiques.

ENJEU de reconnaissance et de réappropriation des biens communs paysagers

- Les **coudercs** et les **biens sectionaux** : illustrent aussi ce rapport aux **communs**, héritage historique d'**espaces à jouissance collective** gérés par une **communauté** dont le fondement est le voisinage résidentiel.
- **Opportunité de reconnaissance de ces biens communs paysagers**, en appui à une culture du **sentiment d'appartenance** pour le Livradois-Forez et au déploiement d'**actions de connaissance/sensibilisation/valorisation/gestion/recréation de ces biens communs paysagers**.

ENJEU de reconnaissance et de réappropriation des biens communs paysagers

- Enjeu de développement de la connaissance et de la reconnaissance de ces biens communs paysagers
- Permettre au territoire et à ses habitants de renouer avec leurs fondamentaux culturels, en s'inscrivant dans une **éthique du soin des milieux de vie spécifique au Livradois-Forez.**
- **Opportunité d'émergence de nouveaux paradigmes des modes d'habiter et donc des rapports hommes-environnement.**

ENJEU de transversalité et de transdisciplinarité

- Au-delà du champ des hauts-lieux ou des paysages patrimoniaux, remarquables, ou d'une approche sectorielle ou thématique, les paysages du Parc sont à la fois paysages-territoires et paysages culturels.
- En tant que **biens communs**, ils correspondent à des **valeurs culturelles partagées** et à des **ressources communes**, qui entrent en résonance avec les défis contemporains de transitions écologique ou énergétique, d'adaptation des territoires au changement climatique ou encore de démocratie citoyenne.
- Construire en commun par le paysage impliquera donc à la fois une **approche transversale et transdisciplinaire**, qui assurera la **valeur de synthèse inhérente à l'approche paysagère** et la mise en œuvre d'une **gouvernance partagée des éléments de paysage revendiqués comme biens communs paysagers**.

ENJEU sur les équilibres des écoumènes et la multifonctionnalité des paysages

- Face aux dynamiques d'intensification agricole ou sylvicole, le principe d'alternance entre des espaces agricoles ouverts de types prairies et des espaces forestiers sylvicoles, apparaît comme fondamental pour la qualité des paysages du Parc,
- notamment parce que cela constitue cette **structure paysagère remarquables du territoire, les clairières agricoles.**
- Cet enjeu d'équilibre entre agriculture et forêt qui se matérialise au niveau des espaces de clairières, est d'autant plus prégnant qu'elles constituent en général des espaces d'implantation historique des lieux d'habitat.
- Face à ces paysages qui se sont fortement spécialisés, intensifiés et homogénéisés, la question de la diversité et de la **multifonctionnalité des paysages** apparaît nécessaire afin de sortir des paysages monofonctionnels ou monoproduitifs.
- Cela favoriserait également l'**enjeu de cohabitation des différents usages et usagers** afin de répondre aux différentes attentes des populations du territoire, et en particulier aux attentes d'**accessibilité aux espaces agricoles et de nature pour des usages récréatifs**, tout en préservant les espaces productifs ou de nature.
- Cet enjeu de l'équilibre et de la cohabitation des usages se traduit en particulier sur des secteurs soumis à une certaine fréquentation ou particulièrement fragiles (ex : les Hautes Chaumes).

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez comme ressources de nature

- Les paysages du Livradois-Forez sont des ressources de nature, à la fois supports de biodiversité, écosystèmes ou agro-écosystèmes. Le **maintien d'une mosaïque de paysages diversifiés**, non homogènes, différenciés d'une unité géographique ou paysagère à une autre constitue une des conditions de la préservation des **services écosystémiques attribués au paysage et à la diversité de milieux naturels présents**,
- que ce soit sur les milieux humides ou non humides (cf cartes de végétation et des Petites régions naturelles) et en particulier les grands **systèmes agro-pastoraux** (Hautes-Chaumes sur les Mont du Forez, Varennes dans la plaine entre Dore et Allier).
- Même si l'eau structure et façonne le paysage du Livradois-Forez, cette eau est souvent **invisibilisée** (notamment par le développement des activités sylvicoles, par l'épaississement de la végétation arborée ou encore par la perte des usages liés à l'eau).
- Ainsi, les enjeux paysagers des **liens à l'eau et aux vallées** restent prégnants, en particulier sous l'angle de l'**enjeu de lisibilité des composantes des paysages de l'eau** (ambiances, patrimoines bâties liés à l'eau, milieux spécifiques, aménités paysagères...) et de l'**enjeu de confidentialité de certains vallons** aux ambiances particulièrement intimistes.

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez comme ressources de nature

- De plus, la disponibilité de la **ressource en eau** devient aujourd'hui une problématique paysagère, alors même que le Parc peut être considéré comme un territoire château d'eau ou territoire de sources, dont le principal cours d'eau, la Dore, alimente l'Allier, qui lui-même alimente la Loire.
- Cela pose la question de l'impact du changement climatique sur l'évolution des paysages et met en jeu la question de **préservation voire du développement des éléments de paysage favorisant l'infiltration et la retenue de l'eau**, que ce soient en matière de milieux ou types d'espaces agricole (prairies), de systèmes hydrauliques oubliés autour de la gestion de l'eau ou encore de la trame arborée de plein champ.

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez comme ressources de nature

- Concernant les paysages forestiers, face à l'arrivée à maturité des massifs sylvicoles des années 60/70, il y a aujourd'hui un sentiment d'accélération de l'évolution des couverts forestiers qui pouvaient apparaître jusqu'alors plutôt statiques.
- Ces évolutions se traduisent par des coupes rases provoquant d'une part des **réouvertures paysagères propices à une redécouverte des paysages du Parc,**
- et d'autre part des inquiétudes quant à l'impact sur les paysages forestiers perçus.
- Un des enjeux paysagers sur la question de la forêt sera de se positionner face à ce phénomène, via une projection vers des modes de gestion qui prennent en compte de **ces dynamiques de coupes,** tout en **tenant compte des opportunités de réouvertures paysagères** qu'elles provoquent et **de diversification des couverts via les futures replantations pour davantage de biodiversité et une adaptation de la forêt au changement climatique.**
- Les enjeux sur les espaces forestiers se portent également sur la **diversité des lisières,** le **caractère jardiné des forêts,** ainsi que sur la **dimension multifonctionnelle des paysages forestiers pour répondre à différents usages.**

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez comme ressources de nature

- Concernant la question des **sols** et de la **préservation de cette ressource naturelle limitée**, il s'agira d'être de **renforcer la vigilance sur les secteurs soumis à cette érosion des sols agricoles** pour davantage la **maîtriser**, notamment via des actions paysagères de redéploiement des **arbres de plein champ** isolés ou en alignements (ex : fruitiers) et des haies arborées et arbustives.
- La vigilance se portera également sur la **qualité des sols forestiers et leur sensibilité face aux phénomènes d'érosion ou de tassement**, au regard de certaines pratiques sylvicoles.
- Enfin, sur la question des sols urbains, **l'enjeu principal de perméabilité et de diversité** devra permettre de **requestionner les typologies d'espaces publics et leur capacité à s'inscrire dans le contexte rural du Livradois Forez**, tout en répondant aux défis de transition écologique et énergétique et aux attentes des nouveaux usages/usagers.

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez, une composante clé du cadre de vie, sources de dynamisme territorial

- Que ce soit en matière d'attractivité résidentielle, touristique ou comme support de production, les paysages sont une valeur importante en matière de cadre de vie et une ressource pour l'attractivité et le dynamisme territorial.
- Des **modes d'habiter vertueux et respectueux des sites et des paysages ruraux** (qu'ils soient naturels, agricoles ou bâtis), auront tout intérêt à se réinscrire dans une **logique du soin des milieux de vie, favorable à une qualité de vie et à l'attractivité territoriale.**
- Un des enjeux sera ainsi la **permanence et la réinvention des villes et villages compacts** (via une reconquête des centres-villes et centres-bourgs et une limitation ferme des extensions urbaines), **favorisant les interactions sociales, l'accès aux services et une sobriété des modes d'habiter.**

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez comme ressources socio-économiques

- Les paysages sont notamment des **vecteurs importants de découverte ou redécouverte du territoire, via les principes d'itinérances** par des **parcours paysagers remarquables** : routes de crêtes avec des effets panoramiques, routes balcons ou routes de découverte des paysages, ou encore lisibilité des cols et des points de bascule paysagère pour une compréhension du territoire et tout le réseau de chemins ruraux.
- Pour cela, la **reconnaissance et la qualification du « routes paysages » et du réseau de chemins ruraux** peut constituer une **opportunité à la mesure des enjeux d'appropriation des biens communs paysagers** spécifiques au Livradois-Forez et de la **culture du sentiment d'appartenance**.
- Cela pose aussi la question de la **qualification de ces parcours paysagers** (routes à thèmes, balisage, création de sentiers, choix des parcours, réouverture de points de vue, aménagements, projets d'interprétation...), ainsi que **des sites amenés à être traversés, découverts, cheminés**, que ce soient des milieux naturels, agricoles, de villages, des lieux ordinaires, patrimoniaux ou d'exception.
- Il y a donc un enjeu fort de **reconnaissance et de qualification de ces différentes aménités paysagères et patrimoniales**, aussi pour les potentialités de retombées socio-économiques qu'elles permettent.

ENJEU de considération des paysages du Livradois-Forez comme ressources pour la transition énergétique

- Le paysage constitue également une **ressource territoriale majeure pour la transition énergétique**, afin de répondre aux défis contemporains d'évolution de notre système énergétique, que ce soit en matière de production avec le développement des **énergies renouvelables**, d'**efficacité** ou de **sobriété énergétique**.
- Cela implique de considérer les paysages non pas seulement comme des paysages-objet mais comme des **ressources** pour une **stratégie énergétique territorialisée** à l'échelle du Parc, qui permettent d'inscrire la transition énergétique dans une logique de respect des spécificités du territoire et les ressources-potentialités qui sont les siennes.
- Pour cela, un des enjeux sera d'**appréhender les ressources du territoire issues des paysages actuels et hérités** (agriculture, sylviculture, architecture, culture, etc.) afin d'**imaginer les paysages énergétiques de demain**.

PHASE 2



Atelier 1
Novembre 2022
Qualités, pressions
et enjeux

Atelier 2
Décembre 2022
Scénario paysager

Atelier 3
Janvier 2023
Objectifs de Qualité
paysagère

Dossier d'Objectifs de
Qualité Paysagère

↓
*pour nourrir la
stratégie globale*

Cartographie des
OQP

↓
*va aussi nourrir le
Plan de Parc*

Quel projet paysager prospectif pour la future charte du Parc 2026 – 2041 ?

- Définir un scénario souhaité à partir de 3 tendances

Tendance A

Au fil de l'eau, poursuite des modalités de gestion et d'intervention actuelle sur les paysages.

Des paysages continuent à se spécialiser en fonction des tendances actuelles (forêts, zones d'élevage, grandes cultures, zones habitées).

Tendance A

Au fil de l'eau, poursuite des modalités de gestion et d'intervention actuelle sur les paysages.

Des paysages continuent à se spécialiser en fonction des tendances actuelles (forêts, zones d'élevage, grandes cultures, zones habitées).

Tendance B

Des paysages qui allient préservation et mise en valeur des patrimoines bâtis, naturels,... , tout en étant supports d'un développement local axé sur les activités récréatives et la valorisation culturelle et touristique.

Mise en place d'une programmation culturelle et événementielle d'envergure, faisant écho aux singularités du territoire, tant sur les aspects patrimoniaux que paysagers.

Tendance A

Au fil de l'eau, poursuite des modalités de gestion et d'intervention actuelle sur les paysages.

Des paysages continuent à se spécialiser en fonction des tendances actuelles (forêts, zones d'élevage, grandes cultures, zones habitées).

Tendance B

Des paysages qui allient préservation et mise en valeur des patrimoines bâtis, naturels,... , tout en étant supports d'un développement local axé sur les activités récréatives et la valorisation culturelle et touristique.

Mise en place d'une programmation culturelle et événementielle d'envergure, faisant écho aux singularités du territoire, tant sur les aspects patrimoniaux que paysagers.

Tendance C

Des paysages productifs multifonctionnels favorisant une autonomie alimentaire et énergétique du territoire.

Les grandes « familles »

Les qualités paysagères du Parc

Les paysages de l'eau

La vallée de la Dore

Le patrimoine des anciens moulins

Les vallées et vallons des cours d'eau

Les étangs et plans d'eau

La découverte des paysages

Les points de vue depuis les points hauts

Les secteurs et routes en balcon

Les paysages bâtis

Les hameaux organisés autour des coudercs

Les villages et les bourgs

Les paysages naturels, agricoles et forestiers

La forêt d'exploitation

Les espaces agricoles : cultivés et d'élevage

La trame rurale du parcellaire et des chemins, limites de parcelles et la trame arborée de plein champ

Les milieux naturels

La vallée de la Dore

A

Des fenêtres paysagères sont ouvertes petit à petit, au fil des opportunités foncière mais sans opérer une réouverture importante de la vallée.

B

**Le plan de paysage est mis en œuvre de manière volontariste.
Les paysages de la vallée sont réouverts (débroussaillage, écopastoralisme).
Les patrimoines de la vallée (papetiers, ferroviaires et industriels) sont requalifiés et mis en valeur pour une valorisation culturelle et touristique.
Des parcours de découverte sont créés.
Les friches industrielles et ferroviaires sont transformées en lieux culturels, d'accueil et de valorisation patrimoniale ou détruites et renaturées.
L'ancienne voie de chemin de fer est transformée en voie douce partagée.**

C

Les friches industrielles et ferroviaires sont transformées pour installer des projets de production d'ENR (photovoltaïque, remise en état de fonctionner d'ancien systèmes de production hydroélectrique).

Des plantations de cultures énergétiques sont envisagées sur les terrains pollués (phytostabilisation), pour alimenter les chaufferies locales.

Les traversées de villages sont requalifiées pour créer des lieux de vie attractifs pour l'installation de nouveaux habitants dans la vallée.

Le patrimoine des anciens moulins

A

Les moulins sont abandonnés et pas requalifiés, non valorisés, faute d'un modèle économique viable, et pourront être amenés à être démolis, sauf si certains peuvent être repris pour des changement de destination à vocation d'habitat.

B

Les moulins sont requalifiés d'un point de vue patrimonial et valorisés d'un point de vue culturel et touristique (musée, lieu de visite), il y a un effacement partiel ou total du seuil et une renaturation du cours d'eau.

C

Les moulins sont remis en état et réactivés pour de la production hydroélectrique décarbonée, tout en favorisant la continuité écologique des cours d'eau (création de passes à poissons)

Les petites vallées et vallons des cours d'eau

A

Les vallons sont maintenus en l'état : les espaces sont plutôt refermés et boisés, très confidentiels, présentant une grande diversité écologique malgré le peu de liens physiques ou visuels au cours d'eau.

B

Les vallées et vallons sont réouvertes (débroussaillage, écopastoralisme).

Des fenêtres paysagères sont créées pour la découverte des paysages des vallons et des cours d'eau et de leurs patrimoines.

Les activités de découverte et de pleine nature sont développées, mais de manière encadrées (circuits de découverte locaux, circuits de grande itinérance à pied, vélo ou cheval).

C

Les fonds de vallons sont remis en cultures ou réouverts pour les activités d'élevage et de pâturage.

Les pentes les moins fortes sont réinvesties en pré-vergers et/ou en cultures de terrasses.

Les étangs et plans d'eau

A

Peu d'interventions sur ces espaces, en dehors d'une valorisation et d'une gestion paysagère qualitative des étangs qui accueillent du public pour la baignade en particulier.

B

Des opérations de renaturation voire d'effacement sont menées sur certains étangs, là où il y a des enjeux de qualité de l'eau.

Certains sites particulièrement qualitatifs sont intégrés dans un maillage de lieux de détente au bord de l'eau, parcours de découverte des paysages, milieux humides et lieux de baignade.

C

Des projets photovoltaïques flottants ou sur pilotis sur certains plans d'eau sont mis en place, sous conditions d'insertion paysagère et de mise en œuvre d'un projet qualitatif et multiusages.

Les étangs existants sont préversés afin de constituer des réserves d'eau possibles face aux sécheresses estivales.

Les points de vue depuis les points hauts

A

Les points de vue existants sont préservés et entretenus.

B

Une politique volontariste de réouverture des points de vue est mise en place afin de favoriser le retour des covisibilités et la lecture/compréhension du territoire et des paysages, en particulier au niveau des cols et points de bascule paysagères.

Le développement éolien sera à éviter ou à encadrer de façon très stricte afin de préserver les systèmes de perceptions actuels et les rapports d'échelle existants, notamment par rapport aux points focaux actuels (ex : clochers, silhouettes de villages).

C

La réouverture de certains points de vue en point haut est envisagée en fonction des possibilités financières et foncières. Le développement éolien est envisagé, de façon mesurée et encadrée et dans des conditions à définir par rapport aux structures et qualités paysagères existantes.

Les secteurs et routes en balcon

A

Les zones à vocation d'habitat sur ces secteurs sont maintenues, tout en limitant le développement de l'urbanisation, afin de maintenir des points de vue et covisibilités proches ou lointaines.

B

Les axes de déplacement et routes panoramiques ou « routes paysage » sont valorisées et axées sur la découverte patrimoniale et paysagère.

Ces parcours sont valorisés d'un point de vue culturel et touristique.

Des espaces scéniques extérieurs et des sentiers d'interprétation sont mis en œuvre.

C

Une politique de zéro artificialisation des sols est mise en place sur des secteurs en balcon pour favoriser leur remise en culture et conserver voire restaurer les ouvertures paysagères et covisibilités.

Les hameaux organisés autour des coudercs

A

Face à une perte de reconnaissance et d'appropriation collective des anciens coudercs des hameaux, actions d'inventaires, reconnaissance et valorisation patrimoniale et paysagère.

Un taux de résidences secondaires qui se maintient et une vacance qui reste forte, en particulier dans les secteurs de montagne.

B

Un taux de résidences secondaires qui augmente, pour faire face à la demande d'hébergement touristique.

Certaines filières de construction traditionnelle sont réactivées, en particulier celle en pisé/terre crue.

C

Les nouvelles constructions dans les hameaux sont interdites pour préserver les terres agricoles et favoriser la réhabilitation des constructions existantes.

Les réhabilitations en bois sont favorisées (afin de conforter voire développer la filière bois œuvre locale).

Baisse du taux des résidences secondaires.

Les paysages bâtis

Les villages et les bourgs

A

Les secteurs les plus accessibles du Parc sont donc le plus facilement soumis à une pression urbaine seront surveillés pour y limiter l'urbanisation extensive ou peu soucieuse des paysages.

Les silhouettes bâties remarquables seront préservées.

B

L'urbanisation sur les périphéries de villes et villages (en extension) est stoppée.

Les friches et bâtiments ou immeubles vacants sont réinvestis, en partie pour de l'hébergement touristique.

C

Les constructions BEPOS pour les équipements publics sont généralisées, en particulier avec l'usage de matériaux biosourcés, et des constructions en bois ou en pisé.

Les constructions bois pour les particuliers sont accompagnées, favorisées et développées.

La forêt d'exploitation

A

Les actions engagées sont poursuivies :

- actions en faveur de la structuration et de l'organisation de la filière bois pour une forêt durable, plus propice à une qualité des paysages,
- actions pour le développement des filières de production forestières pour la ressource bois-énergie et bois d'œuvre, actions d'accompagnement de l'adaptation des forêts pour faire face au changement climatique et aux sécheresses estivales (renouvellement des essences sylvicoles, mélanges des essences, futaies irrégulières).

B

Des actions de sensibilisation et d'incitation à la construction bois sont développées (ex : prescriptions architecturales dans PLU).

On met en place une valorisation culturelle et patrimoniale des métiers du bois, ainsi que des actions culturelles autour du bois (ex = Festival de landart autour du bois).

C

La filière bois est développée en circuits courts (Livradois-Forez et départements limitrophes) : l'exploitation de la ressource bois est renforcée, pour des usages locaux, que ce soit pour le bois d'œuvre ou le bois énergie.

On met en place un accompagnement à l'émergence de la seconde transformation bois sur le territoire, ainsi que de la structuration d'une filière complète «équipement en chaudière + livraison de plaquettes + maintenance» dans une logique de circuit court.

La mise en place des chaufferies bois pour les équipements publics et bâtiments des collectivités est généralisée. Des réseaux de chaleur sont déployés dans les villes, pour les bâtiments de types : hôpitaux, écoles, lycées, collèges, logements collectifs, bâtiments tertiaires...

Certaines forêts d'exploitation (sur les terrains les plus aptes à un retour à l'agriculture) sont remises en culture de pour favoriser l'autonomie alimentaire du territoire.

L'agroforesterie est développée pour une diversification écologique des espaces, une diversification des paysages et la production de biomasse.

Les espaces agricoles : cultivés et d'élevage

A

Les espaces agricoles actuels sont maintenus en l'état, propices aux productions existantes, avec une tendance à la spécialisation des terroirs : prairies sur les espaces propices à l'élevage (ex : Hautes Chaumes et Varennes) et cultures dans la plaine et les vallées.

Poursuite du développement de l'élevage extensif, en reconquête de certains espaces forestiers, sur les espaces propices aux activités d'élevage.

B

L'artificialisation des terres agricoles est stoppée afin de protéger les terroirs. Les espaces de prairies permanentes et de prairies humides sont préservés, pour les activités d'élevage, afin de limiter la production des cultures fourragères et de favoriser la pâture.

Accompagnements à la mise en place des cultures peu impactantes pour les milieux naturels et favorables à la biodiversité (ex : cultures peu demandeuses en eau)

Le développement du photovoltaïsme est exclu afin de préserver les terres agricoles et l'authenticité des paysages agricoles.

Des projets de types « agri-parcs » sont mis en place, associant usages de récréatifs, de balades, découverte des pratiques agricoles, espaces de production et espaces de vente.

C

Mise en œuvre d'une diversité de cultures, adaptées au climat et au contexte de changement climatique (sécheresses estivales), dans un esprit de mosaïque agricole et paysagère.

Cette mosaïque de productions agricoles permet de développer une autonomie alimentaire du territoire, via également le développement de productions manquantes localement, notamment les légumineuses, le maraîchage, l'arboriculture, l'élevage de porcs et de volaille.

On diversifie les ressources alimentaires des troupeaux via de la remise en pâtures de zones peu accessibles ou a priori moins favorables, telles que les ressources ligneuses ou encore les zones embroussaillées (genêts, ronciers).

On développe la petite méthanisation pour valoriser les déchets d'élevage et le photovoltaïsme via des projets paysagers photovoltaïques ou des projets paysagers agrivoltaïques.

*La trame rurale du parcellaire et des chemins,
limites de parcelles et la trame arborée de plein champ*

A

Un phénomène d'effacement des composantes de la trame rurale est notable et provoque une perte de ces biens communs paysagers et à terme une disparition des supports à des usages partagés des espaces (chemins en particulier).

Risque érosion des sols accentué par cette disparition du maillage rural, et en particulier des murets, haies et arbres de plein champ.

B

On inventorie les biens communs paysagers de la trame rurale (inventaire des chemins ruraux et des patrimoines associés), on les protège et les valorise d'un point de vue patrimonial, culturel et touristique.

Pour favoriser l'appropriation paysagère des habitants et la réactivation des biens communs paysagers, un maillage de sentiers de découverte est mis en place à plusieurs échelles, pouvant connecter entre eux des points d'intérêt patrimoniaux du territoire, et être le support à la valorisation touristique et culturelle du territoire.

C

On diversifie les ressources alimentaires des troupeaux via la remise en pâtures de zones peu accessibles ou a priori moins favorables, telles que les ressources ligneuses ou encore les zones embroussaillées (genêts, ronciers).

Développement de la trame arborée en plein champ pour la diversité des paysages, les bienfaits environnementaux (ex : ressource en eau) et la production de biomasse et/ou de fruits pour la consommation locale.

Les milieux naturels

A

Les milieux naturels les plus remarquables ou d'intérêt sont recensés, préservés et gérés.

B

En plus de la préservation et de la gestion, de nombreux espaces naturels sont valorisés d'un point de vue pédagogique : mise en découverte et mise en place de projets d'interprétation des patrimoines (dans leur diversité) et d'accueil raisonné des publics.

C

On développe l'écopastoralisme sur les espaces naturels, y compris sur des secteurs de forêts, de pentes ou de broussailles.

Les paysages de l'eau



30min

Réflexions individuelles : 5'

Choix : 5'

Restitution en plénière : 20'

La découverte des paysages

Les paysages bâtis



30min

Réflexions individuelles : 5'

Choix : 5'

Restitution en plénière : 20'

Les paysages naturels, agricoles et forestiers



30min

Réflexions individuelles : 5'

Choix : 5'

Restitution en plénière : 20'

Conclusion

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ET DE L'UNION EUROPÉENNE
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
LEADER 2014-2022

